

d'entre elles, dans la vieille capitale, berceau de la civilisation chrétienne sur cette terre d'Amérique et même berceau de la confédération canadienne.

Veillez accepter, monsieur le premier ministre, l'expression de mon confraternel salut et l'assurance de mon entier dévouement aux meilleurs intérêts de notre pays, en général, et de la province de Québec en particulier.

M.-L. Duplessis.

(Texte)

Canada

Cabinet du Premier Ministre

Ottawa, le 6 février 1950.

L'honorable Maurice-L. Duplessis,
Premier ministre de la province de Québec,
Hôtel du gouvernement,
Québec (P.Q.)

Mon cher premier ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} février concernant le projet d'avoir, à l'automne, une conférence générale des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux; s'il y a malentendu quant à ce qui m'a paru "unanimité sur l'opportunité de tenir une conférence à une date appropriée du mois de septembre ou octobre", j'espère que le malentendu peut être dissipé.

La conférence de janvier avait un but spécial, celui de chercher à nous entendre sur une procédure qui permettra à l'avenir de faire étudier et décider au Canada toute question se rapportant à des amendements à la constitution canadienne. Je suis, comme vous, d'avis que c'est là "un travail d'une importance capitale qu'il convient d'accomplir avec beaucoup de soin et sans jamais sacrifier la réalisation du but désiré et désirable, aux avantages temporaires et plus douteux de décisions hâtives ou insuffisamment mûries".

Nos collègues des autres provinces ont paru être également du même avis; voilà pourquoi, à mon sens, nous avons convenu d'établir un comité auquel chaque gouvernement fera connaître par écrit sa manière de voir quant à la façon la meilleure et la plus pratique de solutionner le problème. Le gouvernement fédéral entend se conformer à cette décision de la conférence.

Mais il y a d'autres problèmes qui intéressent à la fois les autorités fédérales et provinciales et c'est pour en délibérer ensemble que j'ai proposé que nous nous réunissions en conférence générale à l'automne.

Tous les premiers ministres des autres provinces ont exprimé le désir d'y participer et j'ai compris de la teneur générale de nos délibérations en janvier que tous prenaient pour acquis que cette autre conférence générale aurait lieu, quels que fussent les progrès et les réalisations de la conférence constitutionnelle. J'ai compris aussi que votre invitation d'aller siéger à Québec se rapportait à la reprise des délibérations de la conférence constitutionnelle, et pour ma part, je serais enchanté de l'accepter si cela pouvait être agréé par les représentants des autres gouvernements.

Quant à la conférence générale que désirent les gouvernements de toutes les autres provinces et qui aurait sans doute à envisager des problèmes comme ceux que vous mentionnez dans la dernière partie de votre lettre, j'aimerais pouvoir dire le plus tôt possible aux premiers ministres de ces provinces si le gouvernement de Québec entend y participer et, dans l'affirmative, quelles sont les questions qu'il voudrait faire inscrire à l'agenda de cette conférence.

J'espère que votre réponse sera affirmative et je souhaite comme vous que, au cours de toutes ces conférences, nous continuions de collaborer comme dans la conférence constitutionnelle "non

pas comme chefs de partis politiques, mais comme représentants de la province" d'une part, et "de l'autorité fédérale" de l'autre part.

Veillez accepter, mon cher premier ministre, mes salutations et l'assurance de mes sentiments très distingués.

Louis-S. St-Laurent.

(Traduction)

Ontario

Cabinet du

Premier Ministre et Président du Conseil

Toronto, le 3 février 1950.

Le très honorable Louis-S. St-Laurent, C.R.,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Canada.

Monsieur le premier ministre,

J'ai reçu votre lettre du 27 janvier, relative au programme de la prochaine conférence fédérale-provinciale que l'on compte tenir en septembre ou octobre prochain. J'étudierai la question, puis je communiquerai de nouveau avec vous sous peu.

La convocation d'une conférence fédérale-provinciale pour cet automne ne devrait pas empêcher les pourparlers entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario sur un grand nombre de sujets.

Je songe aux questions suivantes:

1. La coordination des programmes fédéral et provincial en matière de placements publics. La province d'Ontario, avec ses municipalités et ses commissions, met en œuvre présentement un vaste programme de placements publics rendu nécessaire par suite de l'expansion de la province. Nous avons préparé plusieurs autres plans que nous pourrions réaliser, si les conditions économiques l'exigent. Si le chômage s'aggrave au point de motiver la réalisation d'un programme de travaux publics, nous serions disposés à étudier la question avec vous en tout temps. Notre programme actuel de placements publics entraîne des dépenses mensuelles d'environ 25 millions de dollars. Nous sommes très désireux de collaborer en cette matière. Si la situation actuelle de l'embauchage motive une action concertée des gouvernements fédéral et provincial, je suis disposé à discuter la question immédiatement.

2. L'Ontario est une des provinces qui conservent le droit de prélever l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu personnel, ainsi que les droits successoraux. Il serait possible d'étudier maintenant de nombreuses questions en vue de simplifier la situation, du point de vue du contribuable. Je crois qu'il est très facile d'y arriver et, je le répète, nous sommes prêts à discuter les moyens de simplifier nos méthodes actuelles sans attendre la conférence de l'automne.

3. Il y a beaucoup d'autres questions qui pourraient être débattues, par exemple tout chevauchement des services administratifs à l'égard de la pension de vieillesse, le partage de la compétence en matière d'assistance publique et d'autres questions analogues. A mon avis, nous pouvons facilement résoudre plusieurs de nos problèmes en nous y attaquant directement pour en faire l'examen. Si tel est votre désir, le gouvernement de l'Ontario est prêt à commencer dès maintenant.

Relativement à la conférence de l'automne, je vais en étudier le programme sur-le-champ.

Veillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Leslie M. Frost.